

L'ÉCOCENTRE MUNICIPAL

Un geste simple pour notre milieu!



La gestion de ses matières résiduelles

5 façons de se départir de ses déchets:

1 **BAC DE RÉCUPÉRATION**

Contenants
Emballages
Imprimés

2 **BAC BRUN**

Restes de table
Résidus verts
Cartons et papiers souillés

3 **ÉCOCENTRE**

Accepte plusieurs matières qui ne vont pas dans les bacs brun et bleu

4 **AUTRES POINTS DE DÉPÔT**

S'informer où le produit a été acheté

5 **ORDURES MÉNAGÈRES**

Déchet qui ne va pas dans les autres bacs, ni à l'écocentre, ni dans les points de dépôt

SAVIEZ-VOUS QUE les citoyens de la MRC de Mékinac peuvent utiliser tous les écocentres régionaux d'Énercycle, y compris ceux de Shawinigan et de Saint-Luc-de-Vincennes? Exception : les résidents de Notre-Dame-de-Montauban doivent utiliser les écocentres de Portneuf.

SAVIEZ-VOUS QUE l'application **Ça va où?** vous dit où disposer de votre objet!



L'ÉCOCENTRE REÇOIT QUE LES PRODUITS DOMESTIQUES



Aucune matière provenant d'entreprises

AVANT DE VOUS RENDRE:



Triez vos matières à l'avance

Cela facilite et accélère le déchargement



Garder les produits dans leur emballage d'origine avec étiquette

Ne pas transvider dans d'autres contenants



MATIÈRES ACCEPTÉES Exemples



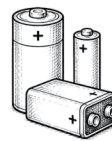
Résidus domestiques dangereux (peinture, huiles, etc.)



Appareils électroménagers et électroniques



Matériaux de construction en petite quantité



(déjanté)



MATIÈRES REFUSÉES Exemples



Arme à feu, munitions et explosifs



Terre



Plantes exotiques envahissantes



Médicaments